



INVITATION Championnat Bourgogne Franche Comté SELECTIF NATIONAL de DRAGON BOAT DIJON - 17 juin 2017

Compétition :	Sélectif national de Dragon Boat
Lieu :	Dijon - Lac Kir parking de la presqu'île au niveau de l'arrêt de bus
Organisateur :	ASPTT DIJON Canoe Kayak
Responsable de l'organisation (R1) Et téléphone portable	SANSINENA Marine
Bassin :	Lac Kir
Catégories et Distances :	DB 10 Mixte cadets à vétérans DB 10 Mixte jeune de cadets à juniors Distances : 200m et 2000m
Date limite d'inscription :	Lundi 12 Juin 2017 à 23 h 59 pour les équipes Jeudi 15 mai 2017 à 23 h 59 pour la liste des équipiers
Site pour les inscriptions	Mail uniquement à p.faudot@wanadoo.fr et pmasson@ffck.org Avec copie à : public.aspttdijonck@outlook.fr
Montant des droits d'inscription :	100 € pour un DB 10 50 € pour un DB 10 jeunes Etablir un chèque à l'ordre de : ASPTT DIJON Canoe Kayak
Juges	Chaque club doit être en mesure de mettre à disposition de la CNA DB un juge ou plus
AFLD Anti-dopage :	Les clubs doivent proposer et inscrire le nom d'une personne pour escorte. Dans le cadre d'un prélèvement sanguin qui peut être effectué lors d'un contrôle anti-dopage, les compétiteurs doivent être en possession d'une pièce d'identité sur le lieu de la compétition et pour les mineurs d'une autorisation parentale
Accueil :	A partir du samedi 09 h 00 Lac Kir parking de la presqu'île au niveau de l'arrêt de bus
Réunion des chefs d'équipe et des barreaux :	Le samedi 27 mai à 9 h 30 Lac Kir parking de la presqu'île au niveau de l'arrêt de bus
Badges Contrôle embarquement	Chaque équipier devra avoir un badge pour le contrôle à l'embarquement des bateaux Contacter la CNA pour avoir le fichier vierge

1. Programme prévisionnel courses FFCK

Samedi 17 juin 2017	
9 h 00 / 9 h 30 Confirmation des équipes	
9 h 30 : Réunion des chefs d'équipes	
10 h 00 Début des épreuves	

Ce programme pourra subir quelques modifications en fonction du nombre de clubs participants et des conditions météorologiques. Le programme définitif sera transmis aux équipes à la réunion des chefs d'équipes.

2. Conditions d'accès et règlement

Le règlement Dragon Boat FFCK en vigueur sera appliqué sur l'ensemble de la manifestation. Ce document est accessible sur le site internet de la FFCK :

<http://www.ffck.org/dragon-boat/competitions/reglements/>

3. Note de la commission nationale

Les demandes de fusion de clubs seront examinées lors de la réunion des chefs d'équipes

Tenue protocolaire : Les athlètes doivent se présenter à la remise protocolaire en tenue club .

4. Constitution des équipages et catégories

La compétition est ouverte aux licenciés FFCK titulaires de la carte canoë plus uniquement, qui devront justifier d'un certificat médical à jour. Les équipiers représentent un club FFCK.

Composition d'un équipage : extrait du RP DB 86

Se reporter au règlement sportif Dragon Boat RP 86 (page 52)

http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/02/FFCK_REGLEMENT-SPORTIF_DRAGON-BOAT_2017.pdf

Ainsi qu'aux Annexe 1 pour les DB 20 et Annexe 2 pour les DB 10

<http://www.ffck.org/wp-content/uploads/2017/03/DRB-ANNEXES-RS-2017.pdf>

- ⇒ Les clubs qui n'ont pas de barreur formé devront **le préciser lors de l'inscription finale des équipiers. La commission nationale DB statuera au cas par cas.**

⇒ **Fusion entre clubs :**

- Possibilité de fusion entre clubs : **Après accord de la commission nationale**, il est possible de compléter le bateau avec des licenciés FFCK d'autres clubs (avec un minimum de 4 payeurs du club support pour un DB10). Le non-respect de ces règles impliquera de participer dans la catégorie Open, mais comptabilisation des points de la Coupe de France des clubs suivant l'Annexe 5 du règlement.

⇒ Bateaux et équipement des athlètes

- Port du gilet d'aide à la flottabilité obligatoire (gilets personnels – couleur identique pour l'équipe). Il pourra être rendu facultatif par l'organisateur lors de la réunion des chefs d'équipes.
- Bateaux aux normes internationales Dragon Boat, fournis par l'organisation
- Pagaies fournies par l'organisation ou pagaies personnelles aux normes ICF Dragon Boat
- Le port de la tenue aux couleurs du club est obligatoire dans les bateaux et lors de la remise des prix. Les tenues et équipements devront être conformes aux règles de la FFCK en matière de publicité et sponsoring.

5. Inscriptions, confirmation et réunions des chefs d'équipes

Date limite des inscriptions des équipes :

Lundi 12 juin 2017 à 23h59

Date limite d'inscription des équipiers :

Jeudi 15 juin 2017 à 23h59

Les inscriptions des équipiers sont à envoyer **sous fichier excel** en utilisant les documents qui sont joints à cette invitation. En vous remerciant d'inscrire en premier les payeuses puis les payeurs.

A transmettre aux 3 adresses suivantes :

public.aspttdijonck@outlook.fr

pfautot@ffck.org

pmasson@ffck.org

6. Restauration

Le Club de Dijon vous proposera sur place une buvette